



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

TOUS ENSEMBLE, SIGNONS LA PETITION DE SOUTIEN AUX PERSONNELS EDUCATIFS DU CENTRE PATAY

Le centre Patay est une structure de la Ville de Paris qui a pour mission de prévenir le décrochage scolaire. Il est à la fois lieu d'accueil des collégiens exclus temporairement ainsi que lieu ressource pour les jeunes du quartier sur des temps d'accompagnement scolaire et de projets durant les mercredis après-midi et les vacances.

Cette structure fait partie du dispositif Action Collégiens qui est l'un des acteurs majeurs de la politique éducative de la Ville de Paris pour le public du second degré. Le centre Patay entretient un lien privilégié avec l'Éducation Nationale, les familles et des partenaires institutionnels et associatifs.

Pour assurer l'accompagnement des élèves, la mise en œuvre des projets et le développement des partenariats, l'équipe du centre Patay est composée d'un.e responsable et de trois adjoint.es éducatif.ves ; tous fonctionnaires expérimenté.es de catégorie B travaillant pour la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris.

Depuis 2008, le centre Patay fait face à un manque d'investissement et à des dysfonctionnements récurrents qui impactent négativement le fonctionnement du centre, les conditions de travail des agent.es et la qualité de l'accompagnement auprès des élèves.

De plus, depuis la mise en application de la loi de transformation de la fonction publique, les agent.es travaillent « à l'aveugle » quant à leur temps de travail.

Absence de fiche temps de travail, absence de planning annualisé, absence d'horaires hebdomadaires, absence d'éléments sur le temps de pause méridien ! Mais aussi, blocage sur la possibilité de générer des JRTT en semaines scolaires, congés imposés, et aucun outil RH à ce jour pour comptabiliser le temps de travail des agent.es !

Nous demandons que les règles de temps de travail de ces agent.es qui ont changé depuis le 1^{er} janvier 2022 soient enfin clairement établies et que les personnels puissent être ainsi assurés de maintenir leur nombre global de jours de repos comme c'est le cas pour leurs collègues de la filière animation de la Ville de Paris. Malgré l'augmentation du temps de travail annuel les organisations syndicales et l'administration parisienne ont, en effet, pu créer des modalités de maintien du nombre de jours annuels non travaillés. **Non seulement la DASCO a un an de retard sur la création de la fiche temps de travail des agent.es de Patay, mais en pratique les règles demeurent inconnues et, les agent.es ne peuvent toujours bénéficier de leurs JRTT 2022 ! C'est inadmissible.**

Nous, signataires, attendons également que la DASCO fasse des propositions matérielles et financières.

- Pas de travaux de rénovation depuis 2008.
- Une seule commande de petits matériels d'investissement en 8 ans.
- Deux commandes de matériels fongibles en 8 ans.
- Pas de personnel spécialisé pour nettoyer la cuisine pourtant soumise à une réglementation.
- Une carte achat limitée à deux magasins alimentaires.
- Une absence de clarté concernant le budget.
- Une responsable aux moyens et actions limités.

Face à cette dégradation du service et à ce manque de moyens, nous appelons à un soutien massif afin que soient prises en considération les revendications des personnels pour qu'évolue rapidement cette situation.

Signez la pétition sur change.org : <https://chnq.it/XgGtmqJkGf>